

LANTON COLLECTIF

LE RASSEMBLEMENT CITOYEN
DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES



**NOTRE
PROJET
POUR LES 6
PROCHAINES ANNÉES**

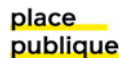


LantonCollectif
lantoncollectif.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

**DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI
la suite reste à écrire, ensemble.**

AVEC LE SOUTIEN DE



LANTON
COLLECTIF
LAURENT
BOULANGER
AVEC

LE RASSEMBLEMENT CITOYEN
DE LA GAUCHE
ET DES ÉCOLOGISTES



Laurent BOULANGER DÉVELOPPEUR WEB
SECRÉTAIRE RÉGIONAL LES ÉCOLOGISTES AQUITAINE

Entre Bassin et forêt, nous profitons d'un cadre de vie qui nous tient à cœur.

Nos quatre villages — Blagon, Cassy, Lanton et Taussat-les-Bains — sont aujourd'hui confrontés à des tensions de plus en plus fortes : canicule, pression foncière, débordements des eaux usées, difficultés à se loger à l'année, problèmes d'accès aux soins, évolution des mobilités...

Face à ces changements, je veux revenir à l'essentiel : **protéger notre territoire et celles et ceux qui y vivent — et qui le font vivre.**

**LE TEMPS EST VENU
DE NOUS UNIR AUTOUR
D'UN PROJET CITOYEN
PORTÉ AVEC LUCIDITÉ,
TRANSPARENCE
ET ESPOIR.**

Pour moi, cela signifie bâtir une commune où l'on vit mieux : prendre soin du quotidien de chacune et chacun, préparer l'avenir, trouver des solutions concrètes aux problèmes existants et surtout anticiper ce qui doit l'être.

Le projet porté par **Lanton Collectif** repose sur une conviction simple : une

commune écologique, solidaire et démocratique est **une commune qui répare et protège.**

Parce qu'une commune se construit ensemble, ce programme est le fruit de nombreux échanges avec les habitantes et les habitants.

Chacun de nous peut changer notre commune !

Laurent Boulanger



POUR UNE COMMUNE QUI PROTÈGE ET PRÉPARE L'AVENIR

Notre commune est un territoire précieux et fragile. Entre le Bassin, la forêt et les villages qui font son identité, Lanton est confrontée à des transformations rapides : pression immobilière, dérèglement climatique, artificialisation des sols. Protéger ce qui fait la richesse de notre territoire et préparer l'avenir est une responsabilité collective. Cela suppose de mieux maîtriser l'aménagement, de préserver nos équilibres naturels et d'anticiper dès aujourd'hui les défis environnementaux.

ANTICIPER ET PROTÉGER

Faire de la transition écologique notre boussole commune, en évaluant scientifiquement chaque projet au regard de son impact humain et environnemental afin d'anticiper les risques avant toute décision.

S'appuyer sur les plans communaux d'adaptation aux risques (inondations, submersion, canicules, incendies...) pour éclairer les décisions stratégiques.

Renforcer en profondeur le Plan Communal de Sauvegarde pour intégrer ces contraintes, le rendre plus opérationnel et mieux connu des habitants.

Créer une réserve civique citoyenne de bénévoles formés à intervenir pour la protection des biens et des personnes lors de situations d'urgence.

AGIR EN AMONT POUR LIMITER LE RISQUE INCENDIE

Dédier un élu et des agents pour l'accompagnement des propriétaires dans la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage.

Encourager la mutualisation et les dispositifs d'aide.

Impulser, avec les acteurs compétents, une stratégie renforcée d'entretien et d'adaptation des pare-feux.

REPRENDRE LE CONTRÔLE DE L'URBANISME AU PROFIT DES HABITANTS

Geler immédiatement les grands projets d'aménagement de Centralité à Cassy, à Blagon et au Roumingue afin d'en mesurer les impacts réels sur notre cadre de vie et sur notre environnement.

Adapter l'urbanisme aux capacités réelles de nos réseaux d'eaux usées et de la ressource en eau potable.

Mettre fin au grignotage progressif de nos espaces naturels et agricoles et sanctuariser durablement les terres forestières : aucune ouverture à l'urbanisation au-delà du golf de Mouchon.

PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE VIVANT : FORÊT, EAU, BIODIVERSITÉ

Faire de l'eau et du Bassin un bien commun

Décider, avec le SIBA, d'un plan communal de gestion des eaux pluviales afin de réduire les risques d'inondation et prévenir les désordres qui touchent en priorité les habitants.

Défendre la qualité des eaux du Bassin, essentielle à l'ostréiculture, à l'économie locale et aux activités maritimes du territoire, et réaffirmer que la mission première du SIBA est la protection de l'eau et de l'assainissement.

Protéger les Lantonnois en prenant les arrêtés de signalements sanitaires nécessaires (alerte des autorités, intervention rapide, procédures indemnitaires).

Préserver nos espaces naturels pour mieux protéger nos villages.

Relier et protéger, en renforçant particulièrement le partenariat avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, nos espaces naturels — forêt, zones humides, ruisseaux et littoral — afin de préserver les continuités écologiques et les équilibres naturels.

Adapter, en lien avec l'ONF, la gestion forestière aux risques climatiques et développer des zones forestières en libre évolution, en soutenant les coupes claires plutôt que les coupes rases.

Entretenir un dialogue avec les chasseurs du territoire afin de concilier activité cynégétique, préservation de la

biodiversité et sécurité des habitants, dans le respect des périodes de chasse définies par la réglementation.

Gérer la ressource en eau pour ne pas en manquer demain

Mettre en place un plan d'économies d'eau dans les bâtiments publics passant par l'entretien des équipements et l'installation de dispositifs de récupération d'eau de pluie.

Encourager les habitants à s'équiper en systèmes de récupération d'eau via des actions d'information ou des dispositifs d'aide ciblés.

Sécuriser tous les forages d'eau potable de la commune.

Réguler les espèces nuisibles tout en respectant la biodiversité

Mettre en place un plan communal coordonné de lutte contre les moustiques et les chenilles processionnaires en partenariat avec les acteurs compétents, fondé sur des méthodes ciblées et responsables.

Prioriser les interventions autour des écoles, parcs publics et espaces très fréquentés.

Accompagner les habitants par des actions de prévention et des dispositifs d'aide ou d'achats groupés (moustiquaires, pièges, équipements adaptés).

FAIRE VIVRE NOS PORTS ET NOTRE PATRIMOINE MARITIME

Défendre une gestion des ports à la hauteur des enjeux environnementaux et patrimoniaux.

Redonner à la commune la gestion des ports (actuellement confiée au Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon), afin de reprendre la maîtrise des décisions, d'agir efficacement contre l'envasement et de préserver durablement notre patrimoine maritime.

Associer les usagers, les professionnels et les habitants aux choix d'aménagement et d'entretien.

Soutenir activement l'activité ostréicole, pilier de l'économie locale et de notre identité maritime.

Valoriser notre culture nautique, notamment en engageant la rénovation du CNTC, club de voile centenaire, afin qu'il retrouve toute sa place dans la vie locale.

VEILLER ET PRENDRE SOIN DES ANIMAUX

Équiper la police municipale de lecteurs de puces électroniques afin d'identifier rapidement les animaux perdus et contacter leurs propriétaires, en lien avec les vétérinaires et la base I-CAD, pour éviter les passages inutiles en fourrière et réduire les coûts publics.

Renforcer un programme communal de capture-stérilisation-relâche (CSR) pour les chats libres, en lien avec les associations du territoire, afin de réguler les populations de manière éthique et responsable.

Organiser des actions éducatives de sensibilisation à la condition animale, notamment auprès des jeunes.

Créer un cimetière animalier communal, afin de permettre aux familles d'honorer les animaux qui ont partagé leur vie dans un lieu dédié et respectueux.

INVESTIR DANS UNE ÉNERGIE RESPONSABLE

Engager la commune dans une trajectoire de sobriété et d'efficacité énergétique en réduisant les consommations des bâtiments publics et en rénovant prioritairement les équipements les plus énergivores.

Développer la production locale d'énergies renouvelables sur les

bâtiments publics (écoles, gymnases, équipements municipaux), dans une logique de maîtrise publique et d'implication citoyenne.

Étudier la création d'une structure locale (coopérative ou société d'économie mixte) permettant aux habitants de participer à la production.

Établir un partenariat renforcé avec les dispositifs régionaux et départementaux pour apporter un soutien spécifique aux ménages les plus modestes.

ADAPTER NOS VILLAGES AU CLIMAT DE DEMAIN

Entretien des fossés, les crastes et l'ensemble du réseau de drainage.

Déployer un plan pluriannuel de végétalisation des espaces publics afin de planter des arbres adaptés et créer de véritables îlots de fraîcheur dans tous les villages.

Protéger les arbres remarquables et anciens de la commune.

S'assurer de l'infiltration des eaux de pluie en tenant compte de la hauteur des nappes dans les documents d'urbanisme.

SÉCURISER ET APAISER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

Mettre en place un plan volontariste d'entretien des routes, trottoirs et cheminements piétons, fondé sur un diagnostic de proximité à l'écoute des habitants, afin de garantir des parcours sûrs, continus et accessibles à toutes et tous.

Reprendre, suivre et financer, en concertation avec les habitants, le Plan vélo pour garantir des liaisons cyclables continues, sécurisées et adaptées à tous les âges, entre Blagon, Cassy, Taussat et Lanton.

Sécuriser d'urgence la traversée de la route de Bordeaux au niveau de la halte de Cassy.

Réorganiser en priorité la circulation aux abords des écoles afin de réduire les risques pour les voitures, les piétons et les vélos.

Réaménager les bords du Bassin avec sobriété et respect du littoral (mobilier intégré, cheminements praticables).

Moderniser l'éclairage public en généralisant les LED et en instaurant une modulation nocturne de l'intensité entre 1h et 5h (avec garantie de la sécurité des habitants, réduction de la pollution lumineuse et économie d'énergie).

METTRE DU LOCAL DANS NOS ASSIETTES

Créer une ferme municipale à Mouchon

Reclasser les Landes de Mouchon en zone agricole afin d'y créer une ferme municipale écologique (maraîchage, élevage à taille humaine, vergers et haies fruitières).

Structurer le projet sous forme de coopérative associant producteurs, municipalité, habitants et l'espace de vie sociale.

En faire un lieu de vie et de culture : théâtre de verdure, floralies, land art...

Offrir à Lanton une entrée de ville belle et attrayante.

Garantir une alimentation saine pour toutes et tous

Approvisionner en priorité les cantines scolaires en produits locaux et de saison issus de la ferme municipale et des producteurs du territoire.

Soutenir les circuits courts et les producteurs locaux.

Faciliter l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous les habitants.



POUR UNE COMMUNE OÙ L'ON PEUT HABITER À L'ANNÉE

Dans nos villages, la pression foncière fragilise l'équilibre entre activité saisonnière et vie à l'année. De plus en plus d'habitants peinent à se loger, à rester ou simplement à vivre ici, face à la hausse du coût de la vie.

Nous faisons le choix de redonner la priorité à celles et ceux qui ont décidé de vivre durablement à Lanton.

PROMOUVOIR LE DROIT D'HABITER À L'ANNÉE À LANTON

Créer une foncière municipale, outil public permettant à la commune de gérer des terrains stratégiques pour lutter contre la spéculation et favoriser la production de logements accessibles à l'année.

Faire du site de Pichot une priorité de mandature pour la création de logements privés et abordables à l'année en intégrant des formes d'habitat partagé et intergénérationnel.

Instaurer une servitude de résidence principale : les nouvelles constructions devront être destinées à l'habitat à l'année plutôt qu'à la résidence secondaire ou à la location touristique.

Réguler les locations touristiques de courte durée, notamment via les plateformes comme Airbnb, afin de préserver l'habitat à l'année et l'équilibre entre activité saisonnière et vie permanente.

Lancer un plan de reconquête des logements à l'année en favorisant la transformation de résidences secondaires et de locations saisonnières en logements destinés à l'habitat permanent, notamment par la mise en place d'une prime pour les propriétaires choisissant de louer à l'année.

Investir dans le logement social en privilégiant des projets à taille humaine, de qualité, favorisant la mixité sociale et respectueux de l'identité et du cadre de vie de chaque village.

DÉVELOPPER UN LOGEMENT ABORDABLE, SOLIDAIRE ET ÉCONOME

Encourager l'hébergement des saisonniers chez l'habitant, en lien avec les entreprises du territoire, grâce à une agence municipale de mise en

relation et de sécurisation des locations (accompagnement des dossiers, garantie des loyers impayés et suivi des locations), afin de soutenir l'activité économique locale et offrir des revenus complémentaires aux habitants.

Déployer le Bail Réel Solidaire afin de dissocier le foncier du bâti et permettre aux ménages modestes d'accéder à la propriété à prix maîtrisé.

Accompagner prioritairement les ménages en situation de précarité énergétique dans leurs démarches de rénovation et d'accès aux aides existantes.

Rendre la politique foncière totalement transparente par la publication annuelle des acquisitions et cessions.

Préserver l'identité architecturale du Bassin en imposant des constructions respectueuses du patrimoine et du paysage.

REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT

Réduire progressivement la part communale de la fiscalité sur les résidences principales, avec un objectif de baisse de 10 % sur le mandat, financée par la baisse des indemnités des élus et l'arrêt des frais d'études liés à la Centralité (sous réserve d'un audit financier garantissant la soutenabilité budgétaire).

Mettre en place une véritable tarification sociale plus progressive pour la restauration scolaire, le périscolaire et l'accueil de loisirs (ALSH), afin de garantir un accès équitable à tous les enfants.

Développer des aides ciblées pour les jeunes actifs, les familles monoparentales et les personnes âgées modestes.

Renforcer l'accompagnement administratif de proximité afin de

simplifier les démarches et lutter contre le non-recours aux droits.

FAIRE VIVRE NOS COMMERCES ET NOS VILLAGES

Refuser le projet de nouvelle

Centralité et la création d'un cinquième bourg, pour faire le choix de soutenir et renforcer les pôles commerçants existants de Cassy, Lanton et Taussat.

Créer un marché hebdomadaire

à Taussat, orienté bio et local, et **développer le marché de Cassy** en étudiant notamment l'installation d'une halle de marché, structurée et attractive pour les producteurs locaux.

Accompagner l'installation d'un bistrot du port ou d'un café associatif

favorisant la convivialité et les initiatives citoyennes.

Soutenir les commerces à Cassy, Lanton et Taussat et développer des solutions adaptées pour Blagon,

notamment sous forme d'épicerie automatique, de points relais et de services mutualisés.

Donner un nouvel élan aux fêtes de village et créer de nouveaux

temps forts hors saison pour faire vivre la commune toute l'année, et permettre, avec les habitants, le retour d'événements populaires et fédérateurs qui ont marqué la vie locale pendant des années.

VALORISER NOS ARTISANS ET LES MÉTIERS DE PROXIMITÉ

Désigner un élu référent au tourisme, chargé d'assurer un dialogue régulier avec les acteurs du territoire et de coordonner une stratégie touristique cohérente.

Favoriser l'émergence d'une zone d'activités artisanales orientée vers l'innovation sociale, l'économie sociale

et solidaire, la transition écologique et l'économie circulaire, afin de soutenir des emplois utiles et durables sur la commune.

Accompagner les entreprises locales dans l'accès aux dispositifs d'aide intercommunaux, départementaux et régionaux.

Défendre le maintien d'activités artisanales compatibles avec le cadre de vie lantonnais.

IMAGINER UNE COMMUNE À HAUTEUR D'ENFANTS

Penser l'aménagement communal à partir des besoins des enfants afin d'améliorer concrètement la sécurité, la santé et le bien-être de toutes et tous.

Sécuriser les abords des écoles et des arrêts de bus, développer des pédibus encadrés et généraliser les zones 30 autour des lieux fréquentés par les enfants.

Aménager les abords des écoles pour les rendre plus agréables et fonctionnels : auvent d'attente protégé, espaces piétons continus et sûrs, parking apaisé.

Installer de véritables aires de jeux à proximité des écoles et de la crèche.

Renforcer l'accueil de la petite enfance en soutenant les structures existantes, en accompagnant les assistantes maternelles et en facilitant l'accès des familles aux modes de garde sur la commune.

Végétaliser et désimpermeabiliser les cours d'école pour créer de véritables îlots de fraîcheur et favoriser des usages égalitaires et inclusifs.

Rénover progressivement les écoles publiques pour garantir de bonnes conditions d'étude et adapter les bâtiments aux vagues de chaleur (fin des classes en préfabriqué).

Faire de l'accueil de loisirs (ALSH) et du périscolaire un véritable service public éducatif en renforçant les moyens et les équipes, en sécurisant les emplois et en développant la professionnalisation.

Créer une délégation municipale aux droits et à la protection de l'enfant afin de coordonner les politiques éducatives et périscolaires et renforcer l'inclusion, en lien avec l'Éducation nationale, les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) et les familles, et donner toute leur place aux représentants des parents d'élèves dans les commissions municipales dédiées.

Simplifier la vie des familles, notamment en améliorant les **transports scolaires vers les collèges de secteur pour les élèves de Blagon.**

Augmenter la capacité des camps d'été de l'ALSH pour permettre à chaque enfant de partir en vacances au moins une fois durant l'été, sous condition de ressources.

PERMETTRE AUX JEUNES DE TROUVER LEUR PLACE

Développer des espaces dédiés aux adolescents et jeunes adultes : valorisation du skate-parc, création d'un lieu ressource, soutien aux projets culturels et citoyens.

Porter au sein de la COBAN la création d'une Maison des adolescents dans le Nord Bassin afin de proposer un accompagnement de proximité en santé mentale, prévenir les situations de mal-être et soutenir les familles.

Organiser chaque année une journée de job dating saisonnier pour faciliter l'accès à l'emploi local et répondre aux besoins des entreprises et commerçants.

Soutenir les formations Bafa et favoriser l'accès aux stages, aux services civiques et aux premiers emplois locaux.



POUR UNE COMMUNE QUI FAIT CONFIANCE À SES HABITANTS

La démocratie locale doit redevenir un espace de dialogue réel et de décision partagée. Les habitants ne doivent pas être seulement consultés une fois tous les six ans. Nous voulons faire de Lanton une commune où l'on débat, où l'on construit ensemble et où la parole citoyenne peut réellement peser sur les décisions publiques.

ORGANISER LA PARTICIPATION DANS NOS VILLAGES

Mettre en place de véritables conseils de village, ouverts à tous.

Réunir les habitants de chaque village avant le vote du budget communal afin de débattre publiquement, en présence du maire et des élus, des priorités d'investissement.

Désigner pour chaque village un élu référent clairement identifié, chargé d'assurer un suivi régulier des engagements, d'organiser des permanences mensuelles et de faire remonter les problématiques spécifiques au conseil municipal.

Programmer des réunions publiques régulières dans chaque village.

CONFIER UNE PART DU BUDGET AUX HABITANTS

Mettre en place un budget participatif annuel dans chaque village, avec une enveloppe dédiée aux projets proposés et choisis directement par les habitants.

Financer grâce à ce budget des projets de proximité : aménagements du quotidien, initiatives culturelles, équipements publics, actions écologiques ou solidaires.

Garantir un processus simple et transparent : dépôt des idées, étude par les services, présentation publique et vote des habitants.

Publier chaque année un budget communal clair et pédagogique expliquant d'où viennent les recettes, où vont les dépenses et quels arbitrages ont été faits.

DONNER AUX HABITANTS UN VÉRITABLE POUVOIR D'AGIR

Créer un droit d'interpellation citoyenne permettant aux habitants de plus de 16 ans de **porter directement**

à l'agenda municipal des propositions concernant les sujets d'intérêt public relevant des compétences de la commune.

Mettre en place un dispositif simple et progressif permettant de transformer une initiative citoyenne en débat public puis, lorsque la mobilisation est forte, en décision collective :

- 50 signatures : rencontre avec les élus et les services municipaux pour examiner la proposition et ses conditions de faisabilité.
- 300 signatures : organisation d'une convention citoyenne locale composée d'habitants tirés au sort pour analyser le sujet et formuler des propositions.
- 600 signatures : organisation d'une votation citoyenne permettant à l'ensemble des habitants de se prononcer.

Rendre publiques les conclusions de ces démarches et les transmettre au Conseil municipal pour validation juridique et mise en application.

Constituer un Conseil citoyen, composé d'habitants tirés au sort représentant toutes les générations, afin de nourrir les décisions municipales et d'évaluer les politiques publiques tout au long du mandat.

DIRIGER LA COMMUNE AVEC TRANSPARENCE ET EXEMPLARITÉ

Exemplarité des élus

Adopter une charte d'éthique municipale précisant les règles de prévention des conflits d'intérêts, de probité et de transparence dans la prise de décision.

Revenir sur l'augmentation de 25 % des indemnités des élus votée par la municipalité sortante au titre du statut de commune touristique afin de rétablir un niveau d'indemnisation plus sobre dans l'usage de l'argent public.

Rendre publiques les situations susceptibles de créer un conflit d'intérêts et publier l'évolution du patrimoine du maire et des adjoints pendant la durée du mandat.

Refuser le cumul des fonctions exécutives locales et limiter à deux mandats successifs l'exercice de la fonction de maire afin de favoriser le renouvellement démocratique.

Renforcement des contre-pouvoirs

Confier la présidence de la commission des finances à un élu d'opposition afin de garantir un contrôle démocratique effectif et indépendant des comptes de la commune.

Consulter systématiquement les habitants en amont du conseil municipal pour toute dépense importante engageant durablement les finances communales ou toute décision structurante en matière d'urbanisme.

Transparence financière et administrative

Rendre les finances municipales, les marchés publics et les principales

décisions municipales transparentes et compréhensibles, en publiant régulièrement les délibérations, arrêtés et rapports financiers dans un format clair et accessible à toutes et tous.

Stopper le recours systématique aux cabinets d'étude et de conseil extérieurs et garantir une gestion prudente et rigoureuse des deniers municipaux.

Mettre en place une procédure simple, sécurisée et indépendante permettant aux agents, élus ou habitants de signaler des dysfonctionnements, des conflits d'intérêts ou des pratiques contraires à l'intérêt général.

Enregistrer toutes les questions adressées à la municipalité, y répondre systématiquement et publier chaque année un bilan des demandes et des délais de réponse, afin de renforcer la confiance entre les élus, les services et les habitants.



POUR UNE COMMUNE QUI PREND SOIN DU QUOTIDIEN

La qualité de vie d'une commune se mesure au bien-être de tous les jours. Nous voulons faire de Lanton une commune qui simplifie la vie, renforce ses services publics, veille à la tranquillité de chacun et facilite les déplacements. Une commune où l'accès aux soins, à la culture et au sport n'est pas un privilège, mais un bien partagé.

RECONNAÎTRE ET VALORISER CELLES ET CEUX QUI FONT VIVRE NOS SERVICES PUBLICS

Améliorer les conditions de travail des agents municipaux : modernisation progressive des équipements et des outils, plan de formation continue, amélioration de l'organisation interne.

Instaurer un dialogue régulier avec les équipes afin d'associer les agents aux évolutions du service public municipal.

Défendre les services de proximité pour garantir l'accès aux démarches essentielles, notamment pour les personnes âgées, les familles et les habitants éloignés du numérique.

Installer une relation directe et apaisée entre la mairie, les agents et les habitants, avec un maire pleinement disponible, à l'écoute et engagé à plein temps.

ASSURER LA TRANQUILITÉ PUBLIQUE PAR LA PRÉVENTION ET LA PROXIMITÉ

Renforcer la coopération avec la gendarmerie et structurer une politique de prévention des incivilités, notamment durant la période estivale.

Donner à la police municipale les moyens d'exercer pleinement sa mission de proximité et de tranquillité publique, en renforçant la présence humaine sur le terrain et en développant la médiation pour prévenir et résoudre les conflits de voisinage ou les tensions dans l'espace public.

Renforcer la formation des agents de police municipale, notamment sur les missions de police environnementale afin de mieux lutter contre les atteintes au cadre de vie : dépôts sauvages, pollutions ou dégradations des espaces naturels.

Former les agents municipaux au repérage et à l'orientation des

victimes de violences intrafamiliales, en lien avec la gendarmerie, les services sociaux et les associations, afin de mieux accompagner les victimes et faciliter l'accès aux dispositifs existants.

Faire mieux connaître le rôle et les missions de la Police Municipale notamment dans le cadre d'actions conjointes avec les clubs et associations pour favoriser le dialogue et la prévention des incivilités.

Évaluer l'état et l'efficacité du dispositif actuel de vidéoprotection afin de privilégier les implantations réellement utiles à la sécurité et à la tranquillité des habitants.

FAIRE VIVRE LA COMMUNE PAR LA CULTURE, LE SPORT ET LA VIE ASSOCIATIVE

Garantir les droits culturels et l'accès à la culture pour toutes et tous

Rendre la médiathèque gratuite pour les Lantonnois et développer des actions culturelles intergénérationnelles dans l'ensemble des villages, en relançant des rendez-vous culturels fédérateurs (Festival des Toiles de Mer, cinéma en plein air, événements d'arts vivants) **et en inscrivant Lanton dans la programmation du Bazar des Mômes.**

Travailler avec les salles de spectacle voisines afin de proposer aux Lantonnois un accès facilité et à tarif préférentiel à une offre culturelle diversifiée.

Favoriser l'accès à la culture des publics les plus éloignés (jeunes, personnes âgées isolées, familles modestes, personnes en situation de handicap).

Développer l'éducation artistique et culturelle afin que 100 % des enfants scolarisés à Lanton bénéficient chaque année d'une action artistique ou culturelle de qualité.

Relancer et structurer une véritable école municipale de musique, ouverte

à toutes les générations, afin de garantir un accès durable à la pratique artistique.

Encourager la création locale et proposer une programmation culturelle tout au long de l'année.

Soutenir la vie associative et le sport pour toutes et tous

Mettre à disposition des associations des moyens matériels, juridiques et financiers, avec une attention particulière aux petites structures.

Mettre en place une commission transparente d'attribution des subventions, fondée sur des règles publiques et équitables.

Privilégier les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens afin de stabiliser les projets associatifs dans la durée.

Reconnaître les associations comme des partenaires à part entière dans la construction des politiques publiques locales, notamment en matière de culture, d'environnement, de santé, d'éducation et de sport.

Rénover et adapter les équipements sportifs, notamment les terrains de foot de Mouchon et Cassy, le gymnase du Braou, le club de voile et le Centre d'animation de Lanton.

Développer le sport pour toutes et tous : sport féminin, sport santé, avec un accès facilité pour les jeunes et les personnes en situation de handicap.

SE DÉPLACER SIMPLEMENT ET SANS DANGER D'UN VILLAGE À L'AUTRE

Favoriser les mobilités actives
Améliorer et sécuriser les voies cyclables dans l'ensemble des villages.

Créer, en partenariat avec la COBAN et le Département, une liaison cyclable continue et sécurisée entre Blagon et Lanton.

Développer des stationnements vélos sécurisés à proximité des commerces, des écoles et des équipements publics.

Créer une Maison du vélo pour faire de Lanton une ville-étape du Tour du Bassin d'Arcachon et développer un cyclotourisme bénéfique pour l'économie locale.

Renforcer les transports collectifs et partagés

Défendre au sein de la COBAN le renforcement du réseau Alégo, notamment par la création d'une desserte à Blagon.

Porter la création d'un arrêt à l'aire de covoiturage des Chalets sur la liaison vers Bordeaux.

Encourager le covoiturage et les solutions de mobilité partagée.

AGIR POUR L'ACCÈS AUX SOINS ET RENFORCER LA PRÉVENTION

Faciliter l'accès aux professionnels de santé

Ouvrir un relais des aides-soignants pilote sur le Bassin, afin de coordonner les professionnels de santé et les services d'aide à domicile, assurer la continuité des soins, soutenir la profession, faciliter le logement du personnel soignant et mieux orienter les familles vers les dispositifs existants.

Agir pour le maintien et l'installation de professionnels de santé sur la commune, en facilitant l'accès à des locaux adaptés et au foncier.

Développer la prévention et la santé environnementale

Renforcer les actions de prévention en matière de nutrition, d'activité physique, de santé mentale et de santé environnementale.

Développer des actions d'information et de sensibilisation accessibles à toutes les générations.

VIEILLIR À LANTON, ENTOURÉ, ACCOMPAGNÉ ET RESPECTÉ

Lutter contre l'isolement

Concevoir un réseau de solidarité de proximité (voisins solidaires, visites de convivialité, initiatives intergénérationnelles).

Soutenir les espaces de rencontre et les événements favorisant le lien social.

Adapter le cadre de vie

Favoriser le développement de logements adaptés et évolutifs.

Améliorer l'accessibilité des espaces publics et des cheminements du quotidien.

Faciliter les mobilités

Renforcer les mobilités douces et accessibles, notamment vers les commerces et services essentiels.

Travailler avec la COBAN au développement d'une offre de transport à la demande et mieux coordonner les solutions de transport existantes, pour répondre aux besoins de tous.

Mieux accompagner et reconnaître la place des aînés

Simplifier l'accès aux services de santé et d'aide à domicile.

Valoriser la place, l'expérience et l'engagement des aînés au service du collectif (vie associative, citoyenne et intergénérationnelle de la commune).

UNE COMMUNE RÉELLEMENT INCLUSIVE

Mettre en œuvre un plan communal d'accessibilité ambitieux

Terminer de rendre accessible l'ensemble des équipements et bâtiments publics, avec une programmation budgétaire dédiée.

Prioriser les cheminements du quotidien (écoles, mairie, marché,

équipements sportifs, accès aux plages) afin de garantir des parcours sûrs et continus.

Intégrer systématiquement l'accessibilité dans tout nouveau projet d'aménagement communal.

Ne plus décider sans les premiers concernés

Créer un Conseil local du handicap et de l'accessibilité associant personnes concernées, familles, associations, écoles et CCAS afin de co-construire les priorités et d'évaluer les politiques menées.

Associer systématiquement les personnes en situation de handicap aux décisions qui les concernent, dans l'esprit du principe « rien pour nous sans nous ».

Favoriser l'inclusion dans tous les domaines

Garantir un accueil inclusif des enfants en situation de handicap articulés aux temps scolaires, en formant les agents municipaux et en adaptant les accueils de loisirs.

Former les élus et agents municipaux à l'accueil inclusif et à la prise en compte de tous les handicaps, y compris les handicaps invisibles.

Rendre les sites web et supports municipaux conformes aux normes d'accessibilité et développer des documents en FALC (Facile à lire et à comprendre).

Travailler avec la COBAN et les partenaires institutionnels pour améliorer l'accessibilité des transports.

Soutenir l'adaptation des logements et favoriser le maintien à domicile, notamment par l'accompagnement vers les aides existantes, et encourager l'émergence de solutions d'habitat inclusif ou partagé permettant aux personnes en situation de handicap de vivre de manière autonome au cœur de la vie locale.

UNE ÉQUIPE POUR LANTON

29 HABITANTES ET HABITANTS
ENGAGÉS POUR NOTRE COMMUNE

1 Laurent Boulanger

2 Annick Deguille

3 Félix Viaud

4 Catherine Sizorn de Beauvoir

5 Michel Beynac

6 Stéphanie Barrois

7 Philippe Bassel

8 Sarah Clarens

9 Frédéric Dumeny

10 Catherine Pons

11 Christophe Guy

12 Lise Guérin

13 Arnaud Curutchet

14 Christine Guillard

15 Yannick Héraud

16 Hélène Meallet

17 Maxime Jouanin

18 Andrea Rückert

19 Mario Humbert

20 Catherine Manoux

21 Stéphane Moras

22 Sara Laumond

23 Valentin Raimbault

24 Michèle Duclou

25 Pierre Clément

26 Rachel Body

27 Jean-Yves Bourhis

28 Virginie Malet

29 Didier Ochoa



Virginie MALET

INGÉNIEUR ET OFFICIER PILOTE DE LIGNE

« L'éthique et la démocratie locale sont pour moi comme nos traditions : elles se cultivent et se transmettent pour rester vivantes. Le temps est venu d'ancrer durablement, à Lanton, le dialogue et la transparence. »



Christophe GUY

CHEF DE PROJET ET MUSICIEN AMATEUR, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LANTON

« L'éducation, la culture et la pratique artistique sont un langage universel, un levier de citoyenneté et de justice sociale. Elles ne doivent pas être réservées à quelques-uns, mais accessibles à toutes et tous et favorisant la transmission entre les générations. C'est cette conviction qui guide mon engagement aujourd'hui. »



Michel Beynac

ANCIEN RESPONSABLE ACHATS

« Après six années d'engagement au conseil municipal, j'ai alerté sur la multiplication des dépenses d'études et de cabinets de conseil alors que l'endettement s'envolait. Il est temps de changer de méthode et de recentrer les budgets sur des projets concrets, utiles et financièrement maîtrisés au service des habitants. »



Lise Guérin

PROFESSEUR DES ÉCOLES SPÉCIALISÉE

« (Re)créons une véritable culture de l'enfance en permettant aux animateurs de l'ALSH d'offrir des projets ambitieux et un travail de qualité, et soyons un acteur clé dans la coordination des aides pour les enfants à besoins particuliers, en soutenant et en contribuant à la formation des AESH. »



Annick Deguille

INFIRMIÈRE LIBÉRALE RETRAITÉE

« Créer une ferme municipale à Mouchon, organisée en économie sociale et solidaire, c'est relocaliser notre alimentation, soutenir nos producteurs locaux et garantir des produits sains et de qualité dans nos cantines. C'est aussi renforcer la sécurité alimentaire et la santé publique à l'échelle de notre commune. »



Maxime Jouanin

ANCIEN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

« Nos ports sont une richesse au cœur de l'identité et de l'attractivité de Lanton. Transférés au Syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon, ils nécessitent une gestion à la hauteur des enjeux. Nous porterons leur retour en gestion communale pour lutter efficacement contre l'envasement et protéger notre patrimoine maritime. »

NOS

5 PRIORITÉS

1. Garantir le droit de vivre et de rester ici durablement en créant une foncière municipale pour reprendre la main sur le foncier stratégique, maîtriser la spéculation immobilière, encadrer les meublés touristiques et développer des logements accessibles à celles et ceux qui vivent ici à l'année.

2. Faire de la transition écologique notre boussole commune en gelant immédiatement les grands projets de centralité à Cassy, Blagon et au Roumingue pour anticiper et évaluer objectivement les impacts de ces décisions sur notre territoire.

3. Sécuriser les déplacements du quotidien en développant des mobilités actives pour relier nos quatre villages, en aménageant des cheminements ainsi qu'une circulation sûre, régulée et adaptée à toutes et tous et en préservant des îlots de fraîcheur devenus indispensables.

4. Imaginer une commune à hauteur d'enfants en protégeant leurs trajets et les espaces autour des écoles, en végétalisant les cours, les espaces publics et en garantissant à chaque enfant un accès équitable à l'école, aux loisirs, à la santé ainsi qu'aux vacances.

5. Donner aux habitants le pouvoir d'agir et de participer aux décisions locales en adoptant un Pacte de la Participation qui organisera leur place dans les choix municipaux, en soutenant le CCAS, les associations dédiées à l'accompagnement de nos aînés et des familles les plus fragiles.

Nous réinvestirons pleinement la COBAN et les syndicats intercommunaux pour y apporter transparence, cohérence écologique et faire de la qualité de l'eau du Bassin ainsi que de la lutte contre les débordements d'eaux usées une priorité.

RÉUNIONS PUBLIQUES

LANTON

MARDI 10 MARS

CENTRE D'ANIMATION (CAL) À 20H

TAUSSAT-LES-BAINS

MERCREDI 11 MARS

SALLE DE QUARTIER À 19H

Demain se construit aujourd'hui
la suite reste à écrire,
ensemble.

LANTON
COLLECTIF
AVEC LAURENT
BOULANGER



📍 LantonCollectif
lantoncollectif.fr